

## Asaret du Canada

**Noms français :** Gingembre sauvage, Asaret du Canada

**Famille :** Aristolochiaceae

**Noms anglais :** Wild ginger; gingerroot; indian-ginger

**Nom latin :** *Asarum canadense*



### Habitat

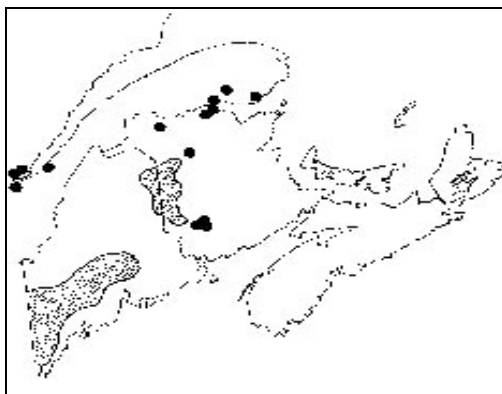
Il serait caractéristique des érablières riches, mais également retrouvé dans d'autres types de forêt de feuillus et en forêt mixte (MacDougall, A., Loo, J.). Il pousse en condition ombragée, en mi-ombre et également au soleil (MacDougall, A., Loo, J.) (Indigo, comm.pers.). Il préfère les sols frais mais bien drainés qui demeurent humides.

### Description

L'Asaret du Canada est une plante vivace qui pousse au ras du sol et forme parfois des plaques denses de plusieurs mètres carrés de superficie. Les plants ont une hauteur variant de 10 à 15 cm (MacDougall, A., Loo, J.) (Lamoureux, G. 2002) (Indigo). Les feuilles sont produites en paires, atteignent des largeurs de 7 à 15 cm et sont poilues et cordiformes. La fleur apparaît au niveau du sol au point de jonction des deux pétioles. D'une largeur de 2 à 4 cm, elle est cupuliforme, comporte trois lobes pointus et est pourpre foncé ou brun rougeâtre foncé. La floraison commence ordinairement au début ou au milieu de mai.

### Distribution

Secteur Matapédia et les Plateaux : Aperçu le long de la rivière Ristigouche sur le rivage du Nouveau-Brunswick. Aucun plant n'a encore été observé en forêt dans ce secteur. Selon Marie-Victorin (1995), il serait présent dans la vallée de la Matapédia et possiblement dans la Baie-des-Chaleurs, le long de certaines rivières. Cela correspondrait aux sites localisés sur la carte sur la Figure 1. Le gingembre sauvage, selon Lamoureux (2002), serait souvent retrouvé sur des substrats calcaires ou en bordure des cours d'eau. Ce n'est donc pas surprenant de le retrouver dans le secteur puisque la roche mère est composée de schiste calcaire.



Tiré de Histoire naturelle de la forêt de feuillus de la vallée du Saint-Jean, Rapport d'information M-X-204F.

Figure 1. Sites dans l'Est de la province où l'asaret a été aperçu.

Nouveau-Brunswick : Peu commune et éparse au Nouveau-Brunswick, mais localement commune à certains endroits. La plupart des stations se trouvent dans la vallée centrale du Saint-Jean (comtés de Carleton et de Victoria) et dans certaines parties de la vallée de la Ristigouche (comté de Restigouche). L'espèce a également été observée dans la vallée de la Tobique (comté de Carleton) et près de Fredericton (comté de York).

Aire de distribution dans les Maritimes et le Maine : Absente du reste des Maritimes. Observée dans huit comtés du Maine, y compris celui d'Aroostook (Campbell et coll. 1995). Réputée menacée dans le Maine (Gawler et coll. 1996).

Aire de distribution en Amérique du Nord : Du Manitoba jusqu'au Nouveau-Brunswick, vers le sud jusqu'au Kansas et à la Caroline du Nord.

## Usages

L'Asaret, grâce à son rhizome odorant, est une plante à utilisation variée : Usages ornemental, culinaire, médicinal. L'huile essentielle tirée de la racine se retrouve sous différentes formes dans des remèdes homéopathiques et autres produits naturels. Elle serait également utilisée en parfumerie. Autrefois, il était utilisé en confiserie (Lamoureux, G.2002). De plus, cette plante était jadis utilisée dans la fabrication de gomme de savon. C'est une plante indigène qui est régulièrement offerte sur le marché horticole (Lamoureux et Nantel, 1999). L'Inde et la Chine sont les principaux producteurs d'huile de gingembre qui est vraisemblablement extraite des rhizomes du gingembre cultivé (*Zingiber officinale*). La production et les marchés d'huile d'Asaret du Canada semblent très peu développés. Aliksir, une entreprise québécoise spécialisée dans les huiles essentielles depuis près de 20 ans, est l'une des rares qui extrait cette huile.

## Prix

D'après le Dr Bélanger, du Centre de recherche et de développement en horticulture de Saint-Jean-sur-Richelieu, le prix de l'huile d'asaret atteint une valeur commerciale de 4 500 \$ le litre sur les marchés d'exportation (Langlais et Bouchard, 2005). Selon Duchesne et al. (2003), 8 ml d'huile de première qualité aurait une valeur de 32 \$ sur le marché du détail, ce qui revient à

4 000 \$ le litre. Aliksir vend l'huile essentielle d'asaret 20,16 \$ pour 5 ml, ce qui revient également à 4 000 \$ le litre. Selon la fiche technique sur l'Asaret de l'UPA Gaspésie-Les Îles<sup>1</sup>, on parle plutôt d'un revenu de 13 \$ pour 500 ml, soit 26 \$ par litre. Toujours selon cette fiche, le prix offert en 2002 au Québec, pour des racines fraîches était de 4,50 \$/kg. Ce chiffre, selon Langlais et Bouchard (2005), correspondrait au prix payé aux cueilleurs pour la racine fraîche.

L'hydrola, un sous-produit de la fabrication d'huile essentielle, aurait également un marché. Le prix serait autour de 27,20 \$ par litre chez Aliksir.

### **Mise en culture – Productivité**

Langlais et Bouchard (2005) évaluent qu'un mètre carré de surface de sol forestier produirait 0,3 kg de racines.

Selon Indigo, c'est en milieu ombragé que le gingembre sauvage se développe le mieux. Toutefois, il tolère également les situations mi-ombragées et même carrément ensoleillées, mais son feuillage tend à se recroqueviller dans de telles conditions. Pour un effet couvre-sol, on suggère de le planter à une densité de 25 plants par mètre carré.

La culture du gingembre sauvage requiert un sol fertile riche en humus. Un paillis de feuilles mortes appliqué à l'automne aide à maintenir de bonnes conditions. Le pH recommandé se situe entre 5,5 et 6,5. Comme il s'agit d'une espèce qui apprécie la fraîcheur, elle sera au sommet de sa forme aux abords d'un ruisseau ou d'un plan d'eau forestier. Éviter les sols secs et les substrats stériles.

La plante se propage à la fois par les graines et par la ramification du rhizome, ce qui lui permet de croître rapidement. La littérature rapporte souvent le fait que son feuillage forme des tapis denses. Ce fait laisse supposer qu'il est capable d'atteindre et de tolérer des densités élevées.

### **Extraction d'huile – Analyse**

L'Asaret contiendrait un taux intéressant d'huile. Duchenes et al. (2003) mentionnent qu'on pourrait extraire 8 ml d'huile de première qualité à partir de 1 kg de racines fraîches, pour une valeur de 32 \$ sur le marché de détail.

Lorsque vient le temps de faire la mise en marché de l'huile, les acheteurs exigent les résultats d'analyse de votre huile. L'analyse d'un échantillon d'huile essentielle par chromatographie est de 112 \$ (+ taxes). Une quantité de 1 ml d'huile suffit pour cette analyse. Au Québec, le Laboratoire Laseve peut effectuer cette analyse :

Corporation LASEVE, a/s Mme Gagnon  
Université du Québec à Chicoutimi  
555, boulevard de l'Université  
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1

Normalement, le rapport d'analyse est transmis entre 3 à 5 jours ouvrables après la réception de l'échantillon.

---

<sup>1</sup> <http://www.gaspesielesiles.upa.qc.ca/fhtm/pfni/Gingembre.pdf>

Il est possible de recevoir une revue de littérature complète sur des espèces incluant les techniques culturales et autres, bref, tout ce qui est disponible. Les coûts varient de 1 500 à 2 000 \$.

Une bouteille de verre bien protégée est ce qu'il y a de mieux comme contenant.

Les délais pour les résultats d'analyse : Quelques jours (envoi électronique, suivi des tableaux papier). Les tables sont intégrées dans Excel. Il y a deux colonnes : l'une polaire et l'autre apolaire.

Coûts : Pour des espèces connues (ex : conifères et autres) : 112 \$ + taxe;  
Pour des espèces plus complexes ou récentes : 350 \$.

Quantité d'huile pour des tests : 1 ml. Dans les cas de tests supplémentaires, comme pour la densité les tests peuvent nécessiter 10 ml. C'est à voir avec M. Collin.

Saison de récolte pour faire analyser l'huile :

- Dans le cas de parties aériennes, il y a généralement un stade ou une période critique à laquelle on doit récolter;
- Pour des espèces dont les parties souterraines contiennent l'huile : c'est généralement l'automne qui est recommandé pour la récolte.

(Il serait peut être intéressant d'envoyer une analyse au printemps et l'une à l'automne pour comparer les principes actifs.)

### **Recherches en cours**

Agriculture et Agroalimentaire Canada font présentement des tests au niveau de l'effet de la luminosité sur la qualité d'huile et sur les propriétés nématocides pour utilisations en agriculture biologique. Ils font des tests (ITA) pour voir si la qualité d'huile fluctue selon 3 degrés de luminosité et comparer au standard du milieu naturel. André Bélanger, Agriculture Canada, a établi un standard. Des tests faits avec des plants d'asarum pour l'ornementation ont donné des taux intéressants. Ils ont eu des problèmes avec les limaces, ils ont essayés avec des boules à mite et finalement le sable de filtre à piscine donne de bons résultats. C'est une barrière physique qui fonctionne, qui dure et qui est naturel. Dans des sols rocheux (Cap St-Ignace), il y a moins de limaces. En été 2004 dans la région de La Pocatière, comme dans celle des Plateaux, le taux de limaces était anormalement élevé.

### **Fournisseurs de plants**

Plusieurs centres horticoles produisent des plants. Ils sont voués à la revégétalisation des forêts et pour l'ornementation. Voici une liste, non exhaustive, d'entreprises qui vendent de l'asaret :

Macrophylla  
345A, route 280, Dundee, N.-B. E8E 1X6  
Tél. : 506-789-3898  
Fax : 506-826-3606

Indigo  
www.horticulture-indigo.com

Pépinière Rustique  
www.pepiniererustique.com

L'ITA de La Pocatière

## **Références**

Bulletin technique Indigo mars 2005;

Duchenes et al. 2003. The importance of bioproducts to Canada's forestry sector : New partnerships in a knowledge economy;

LANGLAIS, G. BOUCHARD, P. 2005. Production de plantes à valeur ajoutée en érablière. 75 p. + annexes;

Lamoureux, G. 2002. Flore printanière. Collaboration à la photographie : R. Larose. Fleurbec éditeur, St-Henri-de-Lévis, Québec. 575 p.;

LAMOUREUX, G. et P. NANTEL. 1999. Cultiver des plantes sauvages... sans leur nuire, Fleurbec éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec, 80 p.;

MacDougall, A., Loo, J. Histoire naturelle de la forêt de feuillus de la vallée du Saint-Jean, Rapport d'information M-X-204F. Fondation pour la protection des sites naturels du Nouveau-Brunswick.